

COMITE DE DIRECTION

P.V. N°2

Réunion de Bureau : Mardi 20 Juillet 2021

Président de séance : M. William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER - MM. Gérard BORGONI - Albert DI RE

Assistent à la réunion : Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) - M. Pierre GUIBERT (Invité / Secrétaire Général de la L.F.A.)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE
VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

Additif au PV n°1 – réunion plénière du 01 juillet 2021

- Le Comité de Direction propose, à bulletin secret, M. William PONT, Président Délégué qui sera chargé d'exercer provisoirement les fonctions de Président. Suite à la démission de M. Pierre GUIBERT, réceptionnée le 14 juin 2021 au secrétariat du District, par application des articles 35 et 36 des statuts de la F.F.F.

L'élection d'un nouveau Président doit ensuite intervenir au cours de l'Assemblée Générale du district du var fixée au 28 août 2021.

Le Comité de Direction propose M. William PONT au poste de Président du District du VAR.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Informations

Nécrologie :

C'est avec une grande tristesse que le District du Var a appris le décès de M. Bernard JANIN, membre de la Commission Football Loisirs et Délégué de District.

En cette douloureuse circonstance, l'ensemble des membres du Comité de Direction, les Commissions ainsi que le Personnel Administratif du District du Var, présentent à son épouse et à toutes les personnes touchées par ce deuil leurs plus sincères condoléances.

Félicitations :

- C'est avec une grande joie que nous avons appris le mariage de Cyril BOUREAU, Président de la Commission des Arbitres.

Les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions ainsi que le Personnel Administratif souhaitent au couple plein de bonheur et une longue de vie à deux.

- Les membres du Comité de Direction félicitent Mme Béatrice MONNIER pour sa nomination en tant que Déléguée Nationale.

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Adressant le calendrier des différentes échéances connues d'ici décembre. Noté.

- Adressant un courrier de M. Vincent NOLORGUES, Président de la Ligue du Football Amateur relatif au déploiement de volontaires service civique au titre de la saison 2021/2022. Noté.

- Liste complète de la répartition des District par référents BELFA. Noté

- Le CNOSE fait part de l'enquête emploi actuellement menée au sein des fédérations et des structures déconcentrées (Ligues et Districts). Noté.

• LIGUE MEDITERRANEE

- Informant du dispositif « Pass'Sport » instauré par le gouvernement, mesure forte de soutien à la prise de licence afin de favoriser l'inscription des jeunes.

> Le Pass'Sport est une allocation pour la rentrée sportive 2021 de 50 euros par enfant pour financer son inscription dans une association sportive volontaire.

>> Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire,
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Noté.

• CLUBS

- **AS MAXIMOISE** : Demande la création d'un groupement au lieu d'une entente. Impossible de prendre en compte cette demande arrivée hors délais.

- **US PIGNANS** : Adressant le nouveau bureau suite à l'assemblée générale annuelle du 25 juin 2021. Noté.

• DIVERS

- **M. Loïc GUILLAUME** : Demande à intégrer une Commission du District. Noté.

- **ACADEMIE DE NICE** : Adressant le tableau des déclinaisons des mesures sanitaires pour le sport à partir du 30 juin 2021. Noté.

- **M. Robert ANDRE** : Candidature à la Commission de Discipline. Noté

- **District du Grand Vaucluse** : Election du nouveau Président M. Michel SERRE. Noté.

- **Mairie de SOLLIES PONT** : Remerciements pour présence à la journée du mercredi 23 juin 2021.

- **M. TURKOVIC TUFNER Natacha** : Demande d'alternance. Le Secrétaire Général répondra.

INFORMATIONS

- L'accès au District est autorisé en cas de nécessité pour les membres des Commissions dans le respect des gestes barrières et en petit comité les mardis, mercredis et jeudis après-midi (14h à 16 h) uniquement.

Les Commissions peuvent se réunir en visio. Le secrétariat se tient à la disposition des Présidents de Commission pour mettre en place ces réunions à distance.

Par contre l'accès au District reste strictement interdit au public.

DATES BUTOIRS DES ENGAGEMENTS SAISON 2021/2022

JEUNES (U19 à U14) : Date limite le 10 septembre 2021

Reprise des championnats le 03 octobre 2021

2^{ème} Division FUTSAL – U18 FUTSAL – U15 FUTSAL – FEMININES SENIORS FUTSAL : Date limite le 31 août 2021

SENIORS FEMININES : Date limite le 10 Septembre 2021

JEUNES FEMININES : Date limite le 19 Septembre 2021

FOOTBALL LOISIR : Date limite le 31 Août 2021

FOOTBALL ANIMATION

U10 à U13 via Footclubs. : Date limite le 10 Septembre 2021.

Reprise des championnats le Samedi 2 Octobre 2021.

U6 à U9 par courriel à secretariat@var.fff.fr

LISTE DES CLUBS POUVANT BENEFICIER POUR LA SAISON 2021/2022 D'UN JOUEUR SUPPLEMENTAIRE DANS L'EQUIPE DE LEUR CHOIX AU TITRE DE L'EX. ARTICLE 67 DU R.A.G DE LA LIGUE MEDITERRANEE

> Pour une saison, si l'équipe ne déclare pas forfait général durant la saison 2021/2022

>> STE MAXIME (EQUIPE SENIORS R1) – ST CYR (EQUIPE SENIORS D1)

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43).

Prochaine réunion du bureau

Mardi 17 Août 2021

Le Président de séance : William PONT

Le Secrétaire Général : André VITIELLO